Charte d'engagement pour l'accessibilité
Fabien GUIHENEUF – SafeInclusion

Conformément au Référentiel National Qualité Qualiopi, SafeInclusion s'engage à garantir l'**accès effectif à ses prestations de formation pour toutes les personnes en situation de handicap**, sans discrimination, dans un cadre bienveillant, sécurisé et adapté.

Nos engagements pour l'accessibilité

1 – Informer et sensibiliser sur notre capacité d'accueil

- La mention "Formation ouverte aux personnes en situation de handicap" est visible :
  - Sur nos supports de communication,
  - Accompagnée d'une formulation claire invitant à nous signaler tout besoin spécifique en amont.

- Nos bénéficiaires sont informés dès le premier contact qu'un aménagement personnalisé est possible sur simple demande.
- Nos supports de communication sont conçus pour être visuellement accessibles et compréhensibles par tous.

2 – Mettre en œuvre une procédure d'accueil adaptée

SafeInclusion a formalisé une procédure interne d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap, qui inclut :

Recueil des besoins spécifiques :

- Lors de l'inscription, nous proposons systématiquement un questionnaire de recueil des besoins particuliers.
- Ce document est confidentiel et permet de détecter les besoins en compensation, aménagements ou accompagnement.

Exemples d'adaptations possibles :

- Aménagement des supports : documents en gros caractères, FALC, …
- Adaptation du rythme : temps de pause supplémentaires, fractionnement des modules, …
- Accessibilité physique : vérification du lieu de formation (PMR, ascenseurs, sanitaires adaptés).
- Mobilisation d'interprètes LSF ou d'aides humaines si nécessaire, en lien avec nos partenaires.

- Adaptation pédagogique : reformulation simplifiée, mise en situation adaptée, supports visuels, …

3 – Mobiliser un réseau spécialisé

SafeInclusion s'appuie sur un réseau spécialisé reconnu pour accompagner au mieux les bénéficiaires :

Informations officielles		
	Mon Parcours Handicap	https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/
Orientation / Emploi		
	Cap Emploi	https://www.capemploi.info/
Reconnaissance et droits		
	Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH)	https://lannuaire.service-public.fr/navigation/maison_handicapees
Financement / Compensation		
	AGEFIPH	https://www.agefiph.fr/
	FIFHFP	https://www.fiphfp.fr/
Ressources formation		
	AGEFIPH – Ressource Handicap Formation	https://urlr.me/sTmc2Z

Nous assurons la mise en relation du bénéficiaire avec l'interlocuteur compétent si nécessaire.

4 – Désigner un référent handicap identifié

Fabien GUIHENEUF est le référent handicap de SafeInclusion.
Il est votre interlocuteur privilégié pour :

- l' identification des besoins,
- la recherche de solutions adaptées,
- la coordination avec les réseaux spécialisés.

📩 Contact référent handicap :
contact@safeinclusion.fr
📞 06 62 57 11 06